

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22056004

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

27 AVR. 2022

DU BRABANT WALLON
Greffé

N° d'entreprise : **0829 046 429**

Nom

(en entier) : **TAXEMA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Clos des Chêneaues 9 - 1390 Grez-Doiceau**

Objet de l'acte : Transfert siège social

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2022

La société a décidé de transférer son siège social à l'adresse suivante :

Rue des Monts 36 - 1390 Archennes

L'assemblée mandate J.Jordens sprl / Serge Solau aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/05/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).